ZONE DE COURSE

de Sèvres (PK 12,150) à l'amont du pont de l'A13 de Sèvres et l'amont du pont de Saint-Cloud. (PK 14,200).

La navigation à la voile est autorisée de l'aval du pont La zone de course sera située entre l'aval du pont





Accès à la Base Nautique de l'Île Monsieur

En suivant la D7, depuis Meudon vers Saint Cloud, immédiatement après avoir passé sous le pont de Sèvres, entrez dans le parking Sud. Allez au fond pour traverser la voie du tramway. Demandez à l'interphone



l'abaissement de la chaine. Le parking des bateaux est au pied de la maison des clubs, la rampe de mise à l'eau et la grue tout près.